



Mardi 12 juillet 2011 - 16:54

Un médecin dénonce des conflits d'intérêts à la HAS dans un avis de fin 2010 sur le dépistage du cancer du col de l'utérus

PARIS, 12 juillet 2011 (APM) - Un médecin généraliste de La Réunion, le Dr Philippe de Chazournes, a dénoncé des conflits d'intérêts majeurs dans des recommandations de la Haute autorité de santé (HAS) diffusées fin 2010 sur le dépistage du cancer du col de l'utérus, dans un courrier adressé début juillet au ministre de la santé.

Le Dr de Chazournes, qui s'en prend également au vaccin contre HPV, se présente comme "un lanceur et relayeur d'alertes sans conflits ni liens d'intérêts avec l'industrie".

Il est notamment connu pour avoir été auditionné en mai 2010 par la commission d'enquête du Sénat sur la gestion de la pandémie de grippe A(H1N1), où il avait eu un avis très sévère en évoquant l'impossibilité psychologique des décideurs à revenir en arrière (cf [APM CBNEE003](#)). Ce jour-là, il était arrivé avec sous le bras un livre critique sur la vaccination anti-HPV.

La HAS a rendu publiques en novembre 2010 des recommandations sur le dépistage du cancer du col, auxquelles le Dr de Chazournes a participé en tant qu'affilié à l'union régionale des médecins libéraux (URML) de La Réunion.

La HAS a alors préconisé la mise en place d'un dépistage national organisé plutôt qu'individuel pour le cancer du col de l'utérus, afin de réduire les inégalités et d'atteindre les objectifs nationaux de prévention (cf [APM SLNKF001](#)). La vaccination contre HPV avait également été évoquée, la HAS considérant qu'il s'agissait de deux stratégies complémentaires.

Début juillet, Philippe de Chazournes a envoyé une lettre ouverte au ministre du travail, de l'emploi et de la santé, Xavier Bertrand, contre la vaccination contre le papillomavirus humain (HPV), dénonçant notamment des conflits d'intérêts dans ces recommandations.

La synthèse des déclarations publiques d'intérêts figure sur le site internet de l'association qu'il préside, Med'Océan, "association de formation médicale continue et de développement de la qualité, de l'évaluation et de la recherche en santé de l'Océan indien".

Il s'agit d'un document communiqué par la HAS aux membres du groupe durant les premières semaines de travail. Surlignés en jaune par le Dr de Chazournes, apparaissent les noms de gynécologues, Jean-Jacques Baldauf (CHU de Strasbourg), Jean-Louis Leroy (CH de Tourcoing, Nord) et Brigitte Letombe (CHU de Lille) et d'une anatomocytologiste, Christine Bergeron, notamment pour leurs liens avec Sanofi Pasteur-MSD et/ou GlaxoSmithKline, qui commercialisent des vaccins anti-HPV, Gardasil* et Cervarix*.

Interrogé par l'APM sur la gestion de ces conflits d'intérêts, le Dr de Chazournes a estimé qu'elle n'avait pas été satisfaisante à l'époque, dans la mesure où les personnes concernées

n'ont pas eu de limitation de leur temps de parole au sein des réunions.

De plus, "la personne ayant le plus de conflit d'intérêt a été quasiment la seule du groupe à être invitée à présenter cette recommandation lors de sa présentation à la presse", a ajouté le médecin dans une autre lettre ouverte datée de début juin et adressée au président du collège de la HAS, Jean-Luc Harousseau.

"Comme vous vous y êtes engagés, nous vous demandons, dès à présent et sans attendre un éventuel recours devant le Conseil d'Etat, de retirer cette recommandation et de constituer au plus vite un nouveau groupe de travail sans conflits d'intérêts majeurs avec l'industrie afin de promouvoir le dépistage du cancer du col de l'utérus par le frottis cervico-vaginal, qui, à lui seul, permettrait, s'il est bien et régulièrement fait chez toutes les femmes concernées, d'entraîner la disparition de la mortalité par ce cancer", ont demandé Philippe de Chazournes, ainsi qu'une autre ex-correspondante de la HAS, le Dr Catherine Dormard.

En mai, la HAS a annoncé qu'elle allait revoir toutes ses recommandations de bonnes pratiques publiées entre 2005 et 2010, et qu'elle allait retirer ses recommandations publiées en 2008 sur le diagnostic et la prise en charge de la maladie d'Alzheimer, rappelle-t-on.

Fin avril, le Conseil d'Etat avait annulé le refus par la HAS de l'abrogation de ses recommandations sur les traitements médicamenteux du diabète de type 2. Le retrait de ces deux recommandations avait été demandé par l'association Formindep (Pour une formation médicale indépendante) fin 2009 car elle estimait qu'elles étaient entachées de conflits d'intérêts (cf [APM VGOEJ001](#)).

Dans son courrier à Xavier Bertrand, le Dr de Chazournes se montre également très critique sur la vaccination anti-HPV, dont il s'interroge sur l'efficacité, et fait plusieurs propositions.

Il demande la suspension du remboursement en attendant de disposer de plus de résultats d'efficacité, ainsi que l'inscription dans les résumés des caractéristiques du produit (RCP) des "risques (...) en cas d'antécédents de maladies auto-immunes personnelles ou familiales".

Il souhaite également l'arrêt immédiat de la vaccination des femmes déjà sexuellement actives, ou, à défaut, une information des patientes sur le fait que "le doute persiste sur une augmentation du risque de cancer en cas d'infection HPV préalable à la vaccination".

APM International 33, avenue de la République 75011 PARIS France

©1989-2011 APM International.

Service Clients (Hot-Line) : Tél. 01 48 06 54 92

AWilmingtonCompany